**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 10 (1922) Heft: 1 [i.e. 133]

Werbung

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 15.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

qu'a représentée cette campagne de trois semaines. Notre « générale en chef » nous a donné là une superbe leçon de stratégie dont nous

SAINT-INTER. — Le 7 décembre, M. Dégallier, président de notre groupe, nous invitait à une intéressante causerie; le sujet en était: L'individualisme orientant l'évolution sociale. C'est la question L'individualisme orientant l'évolution sociale. C'est la question sociale traitée de façon toute nouvelle. La société, dans son état actuel, ne garantit guère à l'individu le droit, que l'on peut revendiquer pour lui, au plein rendement de ses énergies natives, lors même qu'elle ne pourrait qu'en bénéficier. « De là le conservatisme de ceux qui ont « à leur disposition les moyens d'un développement continu et vou- « draient en assurer le bienfait à leurs descendants; de là surtout le « mécontentement de ceux qui se sentent lésés par le sort et aussi « les nombreuses doctrines de ceux qui cherchent les moyens de faire « cesser cette inégalité des hommes devant les ressources de toutes « sortes, capables de conditionner le développement des individus. « Aussi longtemps que le remède à ce mal n'aura pas été trouvé ou « n'aura pas encore produit son effet, le maintien de certains privilè- « ges sera indispensable, car tous les individus ne pouvant pas tra- « vailler au bien de tous dans la mesure où ils devraient y être pré- « parés, il faut du moins que quelques-uns puissent s'épanouir libre- « ment, suivre leurs goûts et tendances innés les plus caractéristiques. « La chance assurera que parmi ceux-ci se trouvent des génies tels ment, survre leurs gouts et tendances innes les plus caractenistiques. La chance assurera que parmi ceux-ci se trouvent des génies tels que ceux à qui l'humanité doit tous ses progrès. Admettre la nécessité des privilèges n'empêche pas que l'on cherche à les répartir plus équitablement que jusqu'ici. De moins en moins ils doivent être affaire de classes sociales, pour devenir, de plus en plus, affaire de classes d'individus. L'origine sociale d'un individu peul influer sur ses aplitudes natives, mais ces aptitudes devraient scules détermines l'estribution en le rece attribution de privilèges de grandes que le partir de comment l'estribution en le rece attribution de privilèges de grandes que le partir de comment l'estribution de privilège de privilè « déterminer l'attribution ou la non attribution de privilèges tels que « l'instruction. Seule sera digne d'une société humaine une sélection « des individus s'opérant selon leurs aptitudes, mais basée sur la « conneissance de ces aptitudes, respectueuse des plus faibles et pre« nant pour critère l'intérêt de chacun d'eux quant aux privilèges à « leur allouer. Cela implique que l'intérêt de tel individu peut résider « en partie dans la liberté d'action ou la richesse accordée à tel « autre. Afin que l'abondance ne reste pas l'apanage d'une minorité, « mais que les moins privilégiés ne manquent de rien dans les do« maines de la nourriture, du logement, des récréations, du loisir, il « s'agit d'augmenter la richesse du monde en intensifiant la production, tant agricole qu'industrielle. Or, cette production dépend avant « tout de la compétence des hommes qui se vouent à l'agricultur» « et à l'industrie, mais ausssi des compétences mises en œuvre dans « les entreprises d'échange et de transport », d'où la nécessité dune t orientation professionnelle. M. Dégallier « oppose done au commu- nisme un individualisme conscient de la loi de solidarité, et proclamant que la perfection de la société dépend avant tout de la valeur déterminer l'attribution ou la non attribution de privilèges tels que mant que la perfection de la société dépend avant tout de la valeur des individus qui la composent. Cette conception visant à l'essor humain dans son sens le plus large exclut l'idée même de lutte de classes. Elle ne fait aucune différence entre la liberté «pa'elle « recherche pour la femme et la libenté qu'elle recherche pour « l'homme. » Permettre, donc, à l'individu doué de se développer pour travailler au bien de tous, augmenter la richesse de la collectivité, unir tous les partis dans ce but unique, ce serait orienter l'évo-lution sociale dans une voie sûre. Telle est la conclusion de cette intéressante conférence.

### A travers les Sociétés téminines

Vevey. — Union des Femmes. — Notre Union est restée bien longuemps sans donner de ses nouvelles, ses activités ne lui semblant. rien présenter de ses nouvenes, ses activités ne lui sembain rien présenter de spécial. Cependant nous agissons, nous intéressant à toutes les questions actuelles; nos séances et conférences sont fréquentées; nous étudions, à l'instar de Genève, les vocations féminines, ce qui intéresse beaucoup notre population. — Mais, cet hiver, nous nous sommes trouvées, sur le désir et d'accord avec nos autorités, devant une tâche nouvelle: l'aide aux chômeuses, qui sont, hélas! très nombreuses dans notre ville. Nous avons installé, avec le secours des industriels, de grandes salles chauffées et éclairées, où une centaine de femmes viennent travailler, se raccommoder, sous notre surveillance et avec notre aide. Nous les entourons de sympathie et leur donnons en plus 50 centimes par après-midi. C'est une lourde tâche pour l'Union: 1000 fr. par mois, mais nous sommes aidées et y avons consacré notre fonds de roulement. Nos autorités ont constaté le résultat favorable de cette entreprise d'entr'aide. Nous y apprenons maintes choses moralement éducatives pour nous, et nos chômeuses s'y réchauffent au moral comme au physique.



### INSTITUT J.-J.-ROUSSEAU

Ecole des Sciences de l'Education **TACONNERIE**, 5

Demander le programme au Secrétariat. — Des auditrices sont admises à tous les cours.

### CERCLE FÉMININ

12, faubourg de l'Hôpital - NEUCHATEL

Restaurant ouvert aux dames

Bibliothèque

Journaux

Maison de Repos ou Convalescence pour dames et jeunes filles CHATEAU DE CONSTANTINE, en Vully (VAUD)

Fondation de la Société Suisse d'Utilité Publique (Legs Nicole)] Fr. 3; 3.50; 4 et 4.50 par jour

Ouvert toute l'année.

S'adresser à la Directrice.

## Foyers du Travail Féminin

RESTAURANTS POUR FEMMES

Corraterie, 18.

GENÈVE

Cours de Rive, 11

Repas par abonnements à fr. 1.10 et 60 ct. Salon de lecture. — Journaux.

### Union des Femmes de Genève 22, rue Etienne-Dumont - GENÈVE

Vendredi 18 janvier, 20 h. 30: La lutte contre les logements insalubres à Genève, conférence avec discussion par MM. Montandon, docteur, E. Odier, architecte, Ch. Nogarède, député.

Lundi 16 janvier, 17 h.: Carrière d'artiste, conférence par Mme Cécile Dider, du Théâtre de la Comédie. (Entrée 2 fr.)

Vendredi 20 janvier, 20 h. 30: Quelle carrière choisir? L'enseignement, enfantin, primaire, l'enseignement libre, causeries par Mlles Roget,

N.-B. La cotisation pour  $1922\ (8\ fr.\ 05.)$  peut être payée des maintenant au compte de chèques postaux I. II98

### LAUSANNE 26, rue de Bourg RESTAURANT SANS ALCOOL 100 ÉTAGE POUR DAMES ET MESSIEURS

#### RESTAURANT FÉMININ 2° ETAGE POUR DAMES : : : : : : :

Ces 2 restaurants situés au centre de la ville servent à prix modérés bons repas et pâtisseries, diners et thé (dépôt gratuit de paquets).

S. O. C.

# Société de l'Ouvroir Goopératif LAUSANNE

MANUFACTURE DE VÊTEMENTS ET SOUS-VÊTEMENTS TRICOTÉS en LAINE, SOIE ARTIFICIELLE, etc. BAS, CHAUSSETTES, JAQUETTES, etc.

MAGASINS DE VENTE:

GENÈVE, Rue du Marché, 40. LAUSANNE, Rue de Bourg, 26.

BALE, Freiestrasse, 105. ZURICH, Sihlstrasse, 3.

Genève. - Imprimerie Paul Richter, Rue D' Alfred-Vincent, 10